

SAMSUNG

Galaxy S21 FE 5G



Du 4 janvier
au 8 février 2022

Offre de lancement

Une paire de
Galaxy Buds2
offerte*



pour l'achat d'un
Galaxy S21 FE



* Voir modalités de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/offer. DAS Galaxy S21 FE 5G tête : 0,952 W/kg, DAS tronc : 1,480 W/kg, DAS membre : 2,91 W/kg. L'utilisation d'un kit mains libres est recommandée. Visuels non contractuels. Écran simulé.

samsung.com

CONDITIONS DE L'OFFRE

Du 4 janvier au 8 février 2022 inclus, Samsung vous offre une paire de Galaxy Buds2 graphite, pour l'achat ou la location d'un Galaxy S21 FE (tous modèles, tous coloris).

- Les clients qui ont acheté leurs produits chez Boulanger, Fnac, Darty, dans les Samsung Experience Stores ou sur le Samsung Shop FR (www.samsung.com/fr/) ne sont pas éligibles à l'offre, à l'exception des clients qui ont loué un Galaxy S21 FE sur www.samsung.com/fr/.
- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés achetés ou loués auprès d'un point de vente ou d'un site Internet (hors Marketplace⁽¹⁾).
- Offre valable en France⁽²⁾ et à Monaco, non cumulable avec toute offre Samsung en cours portant sur les mêmes produits.
- Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE PRODUIT

Achetez ou louez, entre le 4 janvier et le 8 février 2022 inclus, votre Galaxy S21 FE (tous modèles, tous coloris).

- **Conditions de participation des consommateurs⁽³⁾** : Une seule participation et un seul Galaxy S21 FE acheté par compte Samsung, par RIB, par personne physique (même nom, même prénom, même adresse) domiciliée en France⁽²⁾ ou à Monaco.
- **Conditions de participation des professionnels éligibles à l'offre⁽⁴⁾** : Une seule participation et jusqu'à 10 Galaxy S21 FE achetés simultanément (apparaissant sur la même preuve d'achat) par compte Samsung et par professionnel (même raison sociale, même RIB).

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer au plus tard le 23 février 2022 inclus et sélectionnez l'offre « Offre de lancement Galaxy S21 FE ».
- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
- Complétez le formulaire en ligne et téléchargez les éléments suivants :
 - Une photo de la preuve d'achat ou de location datée au plus tard du 8 février 2022 (facture, ticket de caisse, contrat ou 1^{re} facture de location) où apparaissent et sont entourés la/les référence(s) du/des produit(s), la date et le prix. Dans le cas d'un achat en ligne, téléchargez également une copie de l'email de confirmation de commande ou une capture d'écran du récapitulatif de commande, sur lequel apparaissent la référence du/des produit(s) commandé(s) le nom du vendeur, le site internet sur lequel a/ont été commandé(s) le(s) produit(s).
 - La photo de l'étiquette présente sur le carton d'emballage de votre/vos produit(s) comportant le codes-barres à 13 chiffres et le numéro IMEI à 15 chiffres. Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.
 - Si vous êtes un professionnel, en complément des éléments ci-dessus, téléchargez également la photocopie d'un justificatif d'activité professionnelle (inscription au RCS, extrait Kbis de moins de trois mois).
- Validez votre participation en ligne.
- Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

3 RECEPTION DE VOTRE PAIRE DE GALAXY BUDS2

Vous recevrez votre paire de Galaxy Buds2 graphite dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la date de validation de votre dossier par Samsung. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, ou envoyée après le 23 février 2022 sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de lancement et de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

⁽¹⁾ Une marketplace désigne une plateforme en ligne mettant en relation un vendeur tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit.

⁽²⁾ A savoir La France métropolitaine (Corse comprise), les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

⁽³⁾ Est qualifié de consommateur, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ».

⁽⁴⁾ Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ». Une seule participation par personne physique et morale justifiant d'une activité professionnelle (même justificatif) et n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés. Le siège social doit se situer en France (Corse et DROM-COM compris) ou à Monaco et l'effectif doit être de moins de 100 salariés. Voir les conditions détaillées sur www.samsung.com/fr/offer/.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.